



REPORTING MENSUEL GESTION SOUS MANDAT MANDAT DYNAMIQUE-R

Période de référence : Performance des UC du 31/01/2026 au 27/02/2026

(applicable au Plan d'Épargne Retraite Individuel uniquement)

OBJECTIF DE GESTION

Le Profil Dynamique-R offre un accès aux principales classes d'actifs (actions, obligations, matières premières, etc ...), à l'échelle internationale, avec une approche diversifiée et flexible. Ce profil vise une appréciation du capital investi avec un objectif de volatilité inférieure à 8% par an pour une durée de placement conseillée de 5 ans. L'investissement en UC du Profil Dynamique-R représentera 70% des actifs du Contrat, le solde, soit 30%, est investi sur le fonds euros géré par MIF. La part UC du Profil Dynamique-R pourra être exposée à un maximum de 70% aux marchés actions.

ÉVOLUTION MENSUELLE

Performance des UC du 31/01/2026 au 27/02/2026

+0,44%

Performance cumulée (Euro + UC) du 31/01/2026 au 27/02/2026 sur la base du taux anticipé du fonds en euros pour l'année en cours ⁽¹⁾

+0,37%

PERFORMANCE DES UC AU 27/02/2026

MANDAT DYNAMIQUE-R	Depuis la création (01/01/2020)	Depuis le début de l'année	1 an glissant	3 ans glissants	5 ans glissants
	+30,35%	+1,31%	+5,23%	+28,33%	+17,13%

ÉVOLUTION DE L'ALLOCATION

Classe d'actifs	Actions	Obligations	Performance absolue	Matières Premières	Faible Volatilité	Flexibles	Monétaire	Support euros
Poids	43,25%	17,00%	8,50%	1,25%	0,00%	0,00%	0,00%	30,00%
Évolution	↓ -5,50%	↑ 0,75%	↑ 3,50%	↑ 1,25%	⇒ 0,00%	⇒ 0,00%	⇒ 0,00%	⇒ 0,00%

Classe d'actifs	Actions							Matières Premières	Obligations					Performance absolue		Monétaire
Zone	Monde	Pays Emergents	Amérique du Nord	France	Japon	Zone Euro	Europe	Monde	Zone Euro	O.C.D.E	Monde	Amérique du Nord	Pays Emergents	Monde	O.C.D.E	
Poids	4,25%	0,00%	27,00%	0,00%	3,25%	4,50%	4,25%	1,25%	4,25%	2,00%	9,00%	0,00%	1,75%	8,50%	0,00%	0,00%
Évolution	4.25%	0.00%	-6.25%	-1.00%	-0.75%	-6.00%	4.25%	1.25%	4.25%	-1.25%	1.50%	-4.75%	1.00%	3.50%	0.00%	0.00%

CONTEXTE ET ALLOCATIONS

MACROECONOMIE

Les actifs à risque ont signé un solide mois de février marqué par de nombreux records en Europe et en Asie, portés notamment par des résultats d'entreprises robustes. A Wall Street en revanche, le bilan mensuel est négatif alors que les investisseurs s'inquiètent de l'impact de l'intelligence artificielle (IA) sur un nombre croissant de secteurs. Pénalisant initialement les secteurs des logiciels et des services informatiques, cette crainte s'est propagée à l'assurance, à la logistique et aux banques.

Sur le plan commercial, la décision de la Cour suprême américaine d'invalider une grande partie des droits de douane instaurés par le président Donald Trump a d'abord été saluée, mais l'annonce quasi immédiate de nouveaux tarifs à 15% a profité aux actions européennes.

La dernière semaine du mois a été marquée par un regain de tensions géopolitiques avec la montée du risque d'une intervention militaire des États-Unis et d'Israël contre l'Iran faute d'accord sur le nucléaire et le balistique, ce qui a contribué à faire monter les cours du pétrole.

Ce climat d'incertitudes liées à l'IA, au commerce et à la géopolitique a profité aux obligations d'État et aux métaux précieux, considérés comme des actifs refuges. Du côté de la politique monétaire américaine, les annonces d'un marché de l'emploi plus solide qu'attendu et d'une accélération des prix à la consommation et à la production ont ravivé les craintes au sujet de l'inflation et conforté les anticipations d'un statu quo de la Réserve fédérale (Fed) lors de sa réunion du mois de mars.

ACTIONS

Les marchés actions américains ont plié en février dans un contexte de tensions commerciales et d'inquiétudes liées à l'IA. Les investisseurs, qui considéraient jusque-là la révolution de l'IA comme un événement positif pour les actions, redoutent désormais que de nombreux secteurs, comme logiciels, les services informatiques, mais aussi l'assurance, la logistique et les banques soient bientôt frappés d'obsolescence. Par ailleurs, les résultats records du géant Nvidia n'ont pas apaisé les craintes suscitées par la valorisation des entreprises spécialisées dans l'IA.

Les Bourses européennes ont affiché un bilan positif au terme d'un mois de février marqué par de nombreux records. Les indices Stoxx Europe 600, CAC 40 à Paris mais aussi Dax 40 à Francfort ont décollé de nouveaux sommets, dopés par les résultats d'entreprises. Au-delà des résultats, la cote européenne a profité de la décision de la Cour suprême américaine d'invalider les droits de douane rétrogrades.

La Bourse japonaise a atteint de nouveaux sommets en février après la large victoire du Parti libéral-démocrate de la première ministre Sanae Takaichi aux élections législatives anticipées. Le marché s'attend à la mise en œuvre de vastes mesures de relance budgétaire par le gouvernement de Sanae Takaichi.

Les marchés émergents ont également progressé en février, soutenus par une valorisation jugée plus attractive que les marchés développés et l'annulation par la Cour suprême des États-Unis des droits de douane "rétrogrades" du président Donald Trump, suivie de la décision de ce dernier d'imposer temporairement une taxe globale de 10%. Les actions chinoises ont par ailleurs bénéficié de la perspective de l'annonce de mesures soutenant la technologie, l'innovation et la consommation intérieure lors du prochain Congrès national du peuple prévu début mars.

TALUX

Les rendements obligataires aux États-Unis et dans la zone euro se sont nettement détendus en février, les obligations souveraines bénéficiant de leur statut de valeur refuge face à l'incertitude commerciale aux États-Unis et au regain de tensions géopolitiques.

Dans cet environnement volatil, les taux n'ont guère réagi à la publication du compte rendu de la dernière réunion de politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed) ou "minutées", qui a confirmé le peu d'empressement des banquiers centraux à baisser de nouveau les taux d'intérêt. La plupart des membres de la Fed souhaitent constater de nouveaux progrès en matière de désinflation avant d'envisager un nouvel assouplissement monétaire. En outre, les annonces d'un marché de l'emploi plus solide qu'attendu et d'une accélération des prix des dépenses de consommation des ménages en décembre et des prix à la production en janvier ont ravivé les craintes au sujet de l'inflation et conforté les anticipations d'un statu quo de la Banque Centrale lors de sa réunion du mois de mars. Le taux de l'obligation du Trésor américain à dix ans a chuté en février de 30 points de base, à 3,94%.

Sur le Vieux Continent, la Banque Centrale Européenne (BCE) a une nouvelle fois baissé ses taux directeurs inchangés début février, comme attendu par les observateurs, alors que l'inflation dans la zone euro est tombée sous l'objectif de 2% à moyen terme de l'institution. L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) est en effet ressorti à 1,7% sur un an en janvier. Il s'agit de son plus bas niveau depuis septembre 2024. En février, le rendement du Bund allemand à dix ans a perdu 20 points de base, à 2,64% tandis que celui de l'obligation assimilable au Trésor (OAT) française de même échéance a cédé 21 points de base, à 3,22%. Le rendement de la dette italienne à 10 ans a abandonné 19 points de base, à 3,27%.

Du côté de la dette d'entreprise en Europe, les compartiments Investment Grade (IG), considéré comme le plus sûr et le crédit spéculatif à Haut rendement (High Yield) plus risqué, ont poursuivi leur progression, soutenu par des fondamentaux solides, comme en témoignent les résultats globalement meilleurs qu'attendu publiés par les entreprises.

ALLOCATION

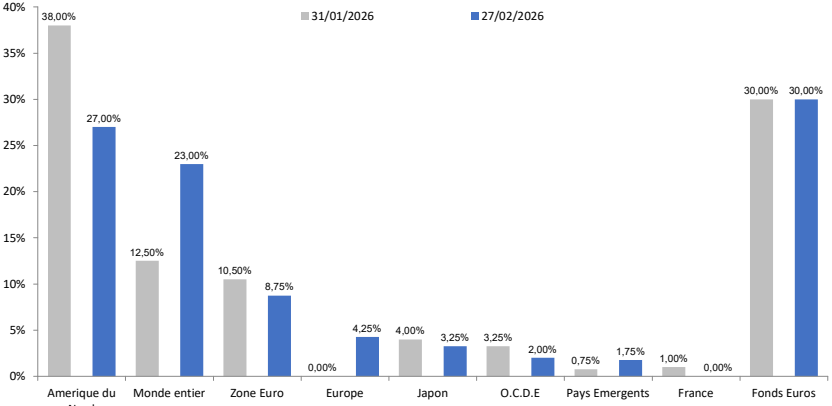
Les allocations pour le mois de février sont restées stables par rapport au mois précédent. Nous avons conservé un biais très légèrement positif sur les actions internationales, toujours dans le but de se renforcer sur une consolidation éventuelle des marchés, tout en restant bien positionner si le momentum de ce début d'année devait se prolonger. Par ailleurs, nous avons maintenu notre exposition, quand le profil de risque le permettait, au support Métaux Précieux. L'introduction de l'or via les Métaux Précieux, en janvier, et son maintien en février, agit comme un amortisseur contre une dégradation imprévue des conditions géopolitiques ou institutionnelles mondiales. Les expositions géographiques sur la poche actions n'ont pas significativement varié d'un mois sur l'autre avec toujours un très léger biais zone Euro.

Sur la poche obligataire le poids des obligations gouvernementales internationales a été réduit au bénéfice des obligations d'état de la zone Euro. Quand cela était possible, nous avons vendu tout ou partie de l'exposition aux obligations privées US dites à Haute Rendements, au bénéfice des obligations d'entreprises privées US les mieux notées (les profils de performances étant proches depuis le début d'année pour un moindre risque).

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE

Code ISIN	Libellé Fonds	Poids au 27/02/2026
LU1890796136	ABN AMRO PARNASSUS US SUSTAINABLE EQUITIES AH EUR	16,00%
LU2629011144	CANDRIAM BONDS GLOBAL GOVERNMENT CH EUR CAP	9,00%
FR0010564351	OFI INVEST ESG MULTITRACK R	8,50%
LU1435385593	LOOMIS SAYLES US GROWTH EQUITY FUND - RAHE	7,25%
FR0007022108	OFI INVEST ACTIONS EURO	4,50%
FR00140015F3	OFI INVEST ESG ACTIONS INTERNATIONALES RC	4,25%
LU1111642408	ELEVA EUROPEAN SELECTION A1	4,25%
FR0000003196	OSTRUM SOUVERAINS EURO R	4,25%
LU1458427942	BNP PARIBAS FUNDS SUSTAINABLE US VALUE MULTI-FACTOR	3,75%
FR0013392073	OFI INVEST ISR ACTIONS JAPON AH	3,25%
FR0013274958	OFI INVEST ESG EURO HIGH YIELD PART R	2,00%
LU0907927338	DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE	1,75%
FR0011170182	OFI INVEST PRECIOUS METALS R	1,25%
	FONDS EN EUROS	30,00%

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



(1) Net de frais de gestion et hors prélèvements fiscaux et sociaux.

Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle et ne fournissent pas les informations, des commentaires et des analyses qu'il titre indicatif. La société de gestion Ofi Invest AM ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Éléments constituant le profil théorique en fin de chaque information de référence et représentant l'orientation de gestion cible de référence pour le gestionnaire. L'orientation de gestion du client peut donc s'en écarter, parfois sensiblement en terme de composition pour les raisons suivantes (liste non exhaustive) : souscription récente du contrat, changement d'orientation de gestion, versements/rachats,.... Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps.

MIF: LA MUTUELLE D'IVRY (la Fraternelle)

Siège social : 23 rue Yves Toudic - 75481 PARIS CEDEX 10 / www.mifassur.com

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité

Identifiée sous le numéro SIREN 310 259 221 / Contrôlée par l'ACPR - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09

Pour contacter un conseiller MIF :

0 970 15 77 77

APPEL NON SURTAXÉ

Pour accéder à votre espace personnel :

www.mifassur.com

